

DU LUNDI 9/9
AU
VENDREDI 13/9/24

LES NOUVELLES DE PAULINE # 2

LUNDI 9/9/24

MARDI 10/9/24

- 18H : RÉUNION POUR LE VOYAGE AU DANEMARK AVEC LES PARENTS ET ÉLÈVES CONCERNÉS SALLE NO- 01

MERCREDI 11/9/24

- 10H À 12H ET DE 13H À 16H : PERMANENCE POUR LES PC RÉGION PAR MME TROUDET EN SALLE EI- 12 (VOIR LE FLYER EN 2ÈME PAGE)

JEUDI 12/9/24

VENDREDI 13/9/24



La paraskevidékatriaphobie consiste en une peur irraisonnée et non fondée du vendredi 13. La crainte du vendredi 13 est liée à des superstitions qui lui associent des malheurs et désagréments de tout ordre.

INFOS SERVICES

L'ASSOCIATION SPORTIVE DÉMARRE DÈS LE 10/9/24.
VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFOS SUR LES PROCHAINES PAGES DE LA NEWSLETTER ET SUR LE SITE DU LYCÉE.

8 septembre
JOURNÉE MONDIALE DE
l'alphabétisation

À VENIR

- VOYAGE AU DANEMARK
- REMISE DES PC RÉGION
- FIN DES EDT PROVISOIRES
- PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

LE Bulle-TIN

La lettre d'infos de la

Bulle Médias

Du 09 au 20 septembre 2024

C'est la rentrée !

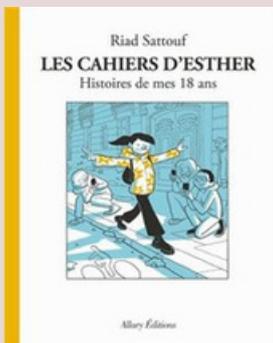
Bienvenue dans l'univers de la Bulle Médias !

Dans le Bulle-tin vous trouverez toutes les deux semaines des informations qui mettront votre cerveau en éBULLition !

Conseils lecture, ciné, expo... pas le temps de buller, profitez des conseils de vos professeures-documentalistes, Mesdames Abisdid et De Jesus.

Les Nouveautés... à venir !

BANDE-DESSINÉE



Les cahiers d'Esther, T.8

Riad Sattouf, 2024

Le dernier tome de cette incroyable série arrive en septembre au CDI ! Ne manquez pas la suite des aventures d'Esther

DISPO FIN
SEPTEMBRE

ROMAN



Ces prières que je fais dans le noir

Nine Gorman, Marie Alinho, 2024

Pour celles et ceux qui ont adoré, et m'ont recommandé, La Nuit où les étoiles se sont éteintes. Voici la suite...

ROMAN



Mille morceaux de coeur brisé

Tille Colle, 2024

La suite du célèbre et très apprécié Mille Baisers pour un garçon !

Bulle Cinéma



Joker

Réalisé par Todd Phillips - 2019

Mettez-vous à jour avant la sortie de Joker 2 au cinéma.

Venez regarder le film Joker avec Joaquin Phoenix et Robert De Niro dans la Bulle Cinéma.

UN PROBLÈME

AVEC LE PC DE LA RÉGION ?

- ✓ Mot de passe
- ✓ Fonctionnement
- ✓ Clavier
- ✓ Ecran...



RENDEZ-VOUS

**LE MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024
10H-12H ET 13H-16H**

EN SALLE E1-12

Madame TROUDET



VENIR AVEC SON PC CHARGÉ ET SON CHARGEUR

L'AS AU LYCÉE PAULINE ROLAND

17H30/19H00

GYMNASE LILIAN THURAM

MARDI

**HIP-HOP
BADMINTON
HANDBALL
VOLLEY-BALL**



JEUDI

**CROSS-TRAINING
FUTSAL**



OUVERTURE MARDI 10/09

**20€
L'ANNÉE**

SANS CERTIFICAT MÉDICAL



FICHE D'INSCRIPTION ASSOCIATION SPORTIVE

Lycée Pauline ROLAND

Année 2023-2024

ACTIVITE(S) PRATIQUÉE(S):

Je soussigné(e) Père, Mère,

Tuteur :

Tel portable parents (en cas d'accident) :

1 :

2 :

Autorise dans le cadre de l'U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire)

Mon Fils, ma Fille :

Date de naissance : / / Classe de :

Email élève :@.....

Portable élève :

À pratiquer l' (les) activité(s) indiquée(s) ci-dessus. La présence aux séances et aux éventuelles compétitions doit être aussi régulière que possible.

J'accepte que les responsables de l'U.N.S.S. autorisent en mon nom une INTERVENTION MEDICALE ou CHIRURGICALE en cas de besoin. (à rayer en cas de refus).

Cette année, le service UNSS a mis en place une nouvelle réglementation dont vous devez prendre connaissance en lisant les paragraphes ci-dessus et approuver la mention « lu et approuvé »

ASSOCIATION SPORTIVE

Avec un seul paiement de 20€ vous pouvez participer à plusieurs activités ou à celle de votre choix au Gymnase L. Thuram :

•VOLLEY-BALL/HANDBALL les mardis de 17h30 à 19h

•BADMINTON les mardis de 17h30 à 19h.

•HIP-HOP les mardis de 17h30 à 19h.

•CIRCUIT TRAINING les jeudis de 17h30 à 19h.

•FUTSAL les jeudis de 17h30 à 19h.

Période d'essais jusqu'au 30 Septembre 2024.

Pour adhérer, il vous faut :

- La fiche d'inscription dûment remplie ET signée.
- 20€ en espèces ou en chèque à l'ordre de l'AS du lycée P. Roland

TOURNEZ LA PAGE SVP

-Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (s) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

-Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires. Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié, vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements Madame Marie-Céline Courtet à l'adresse daf@unss.org. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS.

-Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts du règlement intérieur de la fédération (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF

conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer les services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel.

Mention « Lu et Approuvé » :

Fait à : le / / 20....

Signature :

TOURNEZ LA PAGE SVP